

# PARCOURS

## "ANIMATEUR NUMERIQUE DE TERRITOIRE"

(La société LOGITOURISME dispensera l'ensemble de ce parcours)

24 ANT ont été formés en 2014 à l'animation numérique de territoire en région Nord Pas-de-Calais.

Fort du succès de la formation 2014, les UDOTSI du Nord et du Pas-de-Calais et la FROTSI Picardie souhaitent renouveler cette formation pour optimiser le maillage du territoire (aucun ANT n'ayant été formé en Picardie).

Cette formation requiert un profil et des compétences préalables :

- Avoir suivi plusieurs journées de sensibilisation au e-tourisme,
- Etre à l'aise avec l'environnement Windows et Internet,
- Avoir une solide pratique quotidienne d'Internet,
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique,
- Occuper dans sa structure une fonction technique en relation avec Internet et / ou avec l'animation d'un réseau.

### **Public**

Conseillers en séjour, chargés de communication / promotion, chargés du web...

### **Contenu / Méthode**

Une journée de lancement du parcours de formation réunira les managers et les futurs ANT.

Cette journée aura pour objectifs de présenter les enjeux et le contenu de la formation et de définir les besoins et moyens humains, techniques et financiers.

Ce parcours doit permettre aux participants de :

- Animer des ateliers de sensibilisation
- Aider les prestataires dans la réalisation de site Internet ou de blog, leur permettre d'être présents sur les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter
- Surveiller les avis de consommateurs publiés sur le web et qui concernent les établissements du secteur
- Tenir au courant les professionnels locaux de l'évolution rapide des usages de la toile

Avec un double objectif : éviter la fracture numérique dans le tourisme et rester compétitif.

### **Objectifs**

- Conduire un état des lieux numérique de l'offre touristique de son territoire ou de sa filière,
- Définir un plan d'actions numérique à destination de ses partenaires privés ou institutionnels,
- Animer un réseau en accompagnant ses partenaires de façon collective (ateliers, réunions de sensibilisation, animation de blogs ...) ou individuelle,
- Evaluer son action d'animation,
- Assurer une veille qualifiée sur le e-tourisme.

Le parcours se compose de 5 modules de 2 jours, soit 10 jours de formation.

Au programme :

**Module 1 : Mettre en place une veille du numérique et de l'e-réputation ANT, s'auto-former et informer son équipe (2 j)**

**Lille : 27 et 28 avril 2017**

- Mettre en place une veille numérique et de l'e-réputation
- Méthodologie pour mettre en place un outil de veille au sein de sa structure
- Mesurer la performance marketing de son territoire

**Module 2 : Animation du partage d'informations (2j)**

**Lille : 15 et 16 juin 2017**

- Devenir formateur occasionnel
- Les techniques d'animations
- Concevoir ses interventions et ses contenus
- Mise en situation : présentation d'un projet de veille

**Module 3 : Sensibilisation et accompagnement des acteurs du tourisme territoriaux afin d'améliorer leurs performances dans l'e-tourisme - Partie 1 (2j)**

**Lille : 14 et 15 septembre 2017**

- Les missions et compétences de l'ANT
- Construire un programme d'atelier
- Acquérir l'expertise
  - Dispositif web
  - Exercice de groupe : création de sites avec des outils gratuits

**Module 4: Sensibilisation et accompagnement des acteurs du tourisme territoriaux afin d'améliorer leurs performances dans l'e-tourisme - Partie 2 (2j)**

**Lille : 12 et 13 octobre 2017**

- Acquérir l'expertise
  - Réseaux sociaux (Facebook)
- Animer des ateliers

**Module 5 : Evaluation finale (2 j)**

**Lille : 30 novembre et 1er décembre 2017**

**Passage individuel - Timing : 45 mn**

- Partie 1 : Présentation du travail de veille et de partage d'informations (10 mn)
- Partie 2 : Présentation de la méthodologie de mise en œuvre d'un atelier (20 mn)
- Partie 3 : Le plan d'action numérique de l'ANT (10 mn)
- Questions réponses (5 mn)

## **Modalités d'inscriptions**

Compléter le bulletin d'inscription via le formulaire en ligne qui vous engage sur l'ensemble du parcours **avant le 31 mars 2017**.

Une participation de 200 € TTC de frais de dossier, pour ce parcours et par personne vous sera demandée (soit 10 jours de formation).

Merci de faire un chèque **par participant** afin de faciliter la gestion des inscriptions.